

Site de Lucens :
Ch. du Collège 2
1522 Lucens
Tél. : 021 557 34 00

Aux parents des élèves du cycle 2 de Lucens

Réf. : ZYSS/TH

Lucens, le 7 novembre 2025

Cigarettes électroniques « puff »

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Les puffs sont de retour dans nos cours de récréation. Les cigarettes électroniques jetables ont un potentiel addictif très élevé. Elles risquent également d'être un produit d'entrée dans la consommation et la dépendance au tabac, de part la gestuelle qu'elles impliquent et la forte teneur en nicotine qu'elles contiennent (une puff = un paquet de cigarettes). Leurs effets à long terme sur la santé sont pour l'instant inconnus. De plus, elles peuvent émettre diverses substances chimiques dont certaines sont cancérogènes.

Leur vente est interdite aux mineur-e-s par le canton de Vaud depuis le 15 juillet 2024, malgré cela, les élèves arrivent à s'en procurer (Internet, réseaux sociaux, ...). Comme vous pouvez le constater sur la photo ci-dessous, ces appareils, indiqués par une flèche, se confondent facilement avec le contenu d'une trousse.



En vous remerciant de nous aider à lutter contre ce fléau, nous vous rappelons que nos infirmiers scolaires sont à disposition en cas de questions en plus des liens disponibles en annexe, et nous vous transmettons, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos meilleures salutations.



Sophie Zysset
Directrice

En annexe : liens d'informations

Liens d'information

Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT). « Puff Bar et autres e-cigarettes jetables. Fiche d'information ».

https://www.at-schweiz.ch/userfiles/files/Downloads/Factsheets/Fiche%20d'information_Puff%20Bar.pdf

Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT). « Systèmes électroniques de délivrance de la nicotine » : <https://www.at-schweiz.ch/fr/connaissances/produits/seden>

Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT). « Les cigarettes électroniques sont-elles inoffensives ? » : [https://www.at-schweiz.ch/userfiles/files/Downloads/a137\(1\).pdf](https://www.at-schweiz.ch/userfiles/files/Downloads/a137(1).pdf)

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. « Cigarettes électroniques » : https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/gebrauchsgegenstaende/_e-zigaretten.html

Contenu informatif et image tirés de la feuille d'information de l'unité PSPS 05.2022